



Nos chemins ont une Histoire...

Le cimetière

Au Moyen-âge, il existait deux cimetières, celui que nous connaissons et celui des ladres ou lépreux, situé en face, au sud de la mairie actuelle.

Il y avait une léproserie à la Villardrie ou Villarderie (villa des lépreux), du côté sud de la salle des fêtes actuelle.

Le 29 décembre 1654, les deux cimetières furent ré-ouverts lors d'une cérémonie par le prêtre de la paroisse. En effet, depuis le 4 septembre précédent, aucune inhumation n'avait pu y être faite à la suite d'un crime de sang qui avait « souillé » les lieux et bouleversé la paroisse.

Au XVIIIème siècle, les cimetières étaient entourés d'un mur pour éviter aux animaux de divaguer parmi les tombes, voire d'y manger des fruits. Des arbres du voisinage passaient en effet par-dessus les murs ou étaient plantés en espalier comme le relate la délibération du conseil municipal du 6 Fructidor de l'An 3 (septembre 1795)

Le 6 fructidor l'an 3 de la municipalité de St. Planchers
réunis aux lieux de St. Seane délibérant sur les
intérêts de la commune considérant que dans la
saison actuelle on ne peut laisser entrer aucuns
bestiaux dans le cimetière du dit lieu sans qu'il
en résulte son dommage, que pour la conservation
des fruits qui existent dans iceluy il est urgent de
prendre des mesures sur cette objet, en conséquence
sur l'avis de l'agent national le conseil municipal
arrête que de force on fait à toute personne
de laisser entrer aucuns bestiaux dans le cimetière
de la commune sous peine ^{de prison l'année} d'être poursuivie suivant
la rigueur des lois ainsi flos se dit jour et an que depuis
trois mots 9 n interligne a prouve pour tous ~~statut~~
ayant été affiché

Cette délibération tirée d'un registre de l'An 3 de la République Française (1795) avait pour objet d'interdire l'accès du cimetière à "aucuns bestiaux" à cause des dommages causés par ceux-ci à la conservation des fruits produits en ce lieu.